

LA FORÊT D'ANDELNANS, UN PATRIMOINE COMMUNAL MÉCONNU



La forêt communale représente un tiers de la superficie de la commune. Source de biodiversité, celle-ci est un patrimoine communal méconnu.

Sa gestion en collaboration avec l'Office National des Forêts suit une logique sur le long terme permettant sa régénération et assurant sa bonne santé.

La forêt est aussi une ressource financière permettant d'assurer son entretien.

De nombreux chemins forestiers existent afin de vous permettre de découvrir ce patrimoine communal.

pages 6 ▷

SOMMAIRE

- A LA UNE page 1
- LE MOT DU MAIRE FINANCES page 2
- TRAVAUX Appli ILLIWAP page 3
- INFO DIVERSES page 4
- ÉCOLE page 5
- MEDIATHEQUE page 6
- FORET page 7
- HISTOIRE D'EAU page 9
- VIE ASSOCIATIVE page 10
- CULTURE page 12



L'arrivée de l'eau potable à Andelnans.
Un peu d'histoire pour en savoir plus !

pages 9 ▷

Le mot du Maire



Concernant notre environnement extra communal, nous avons eu le plaisir de voir installer la nouvelle passerelle des Sablettes qui va permettre d'assurer la continuité du maillage de la piste cyclable, via l'euro véloroute 6 en direction du sud et le stratégique en direction du nord du territoire.

Par contre, aucune information nouvelle n'est à donner concernant le début des travaux de la ZAC des Chênevières et les travaux d'aménagement du futur LIDL.

Concernant la gestion de nos finances, il convient de souligner que les mesures drastiques prises en début 2022 sur l'organisation de l'occupation des salles communales par l'école, le périscolaire et les associations, nous ont permis de contenir à environ 44 000€ (coût x2 par rapport à 2021) les dépenses de chauffage, alors que les tarifs ont connu un facteur multiplicateur de 6 au cours du 1^{er} semestre et de 4 au cours du 2^{ème} semestre de cette même année. Sur la base de ces bons résultats, j'adresse mes remerciements à tous ceux, actifs et responsables, qui se sont trouvés impliqués dans cette démarche contraignante mais finalement très économe pour notre commune.

En matière scolaire, et malgré la baisse continue de nos effectifs scolarisés à l'école du Grand Bois, les quatre classes actuelles sont maintenues à notre grande satisfaction pour l'année scolaire 2023-2024.

De son côté, confiée aux Francas70 depuis septembre 2022, la gestion du périscolaire, qui donne satisfaction tant aux parents d'élèves qui se sont exprimés positivement par sondage, qu'à la municipalité, se poursuivra ainsi sur les prochaines années.

En matière de travaux, 2023 sera une année de transition en attendant le réaménagement des voiries de l'Assise avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunication). Les études sont d'ores et déjà en cours afin de nous permettre de nous projeter sur la programmation pluriannuelle des travaux et la préparation des financements importants nécessaires à ces réalisations.

Bernard MAUFFREY

Finances

Avec un montant d'investissement proche de 700 000€ en 2022, nous clôturons l'exercice sur un excédent global de l'ordre de 500 000€, montant conséquent qui nous permet d'envisager avec sérénité les futures études et travaux de réaménagement du hameau de l'Assise.

En 2023, le contexte environnemental, économique et social de la commune n'évolue pas sensiblement.

En fonctionnement, les dépenses seront impactées notamment:

- par le coût de l'énergie (électricité) qui évolue très fortement en 2023, à contrario du gaz qui lui, retrouve un niveau de coût à peine supérieur à 2021.
- Par le transfert de la gestion du périscolaire aux Francas 70.
- Par des travaux importants de réfection superficielle des voiries rue de Meroux et rue des Orchidées.

Budgétairement, les charges nettes de fonctionnement sont prévues à hauteur de 815 450€ pour 1028 504€ de recettes.

Les taux d'imposition restent stables et le niveau de la dette se réduit à 170 845€.

En investissement, nous prévoyons des travaux et acquisitions pour un montant de l'ordre de 300 000€, dont pour les plus importants :

- **Voirie** : 150 000€
La réalisation d'un mur de soutènement rue de Danjoutin avec la reprise des enrobés et de la signalisation horizontale des plateaux de sécurité.
La prévision d'une liaison douce sur la RD19, dans le cas d'un démarrage des travaux de la zone commerciale des Chênevières.
- **Eclairage public** : 62 000€
La mise en place de lampadaires à leds pour le Berger, le Charme et le long de la RD10.
- **Travaux mairie** : 30 000€
Le changement des menuiseries PVC et le remplacement de la chaudière.
- **Equipements divers** : 54 500€
Modules colombarium, remorque barrières, mobilier scolaire, jeux enfants, Tables Tennis de Table extérieures et équipements sportifs divers.
Matériels électriques et informatiques, appareils ménagers.



RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU DANS

LE TERRITOIRE DE BELFORT

La période de septembre 2022 à mars 2023 a permis une recharge des nappes conforme aux normales. Cependant depuis plusieurs semaines, un fort déficit pluviométrique est observé.

Le niveau de l'ensemble des rivières est en baisse constante. Les valeurs des débits sont basses pour la saison et certains cours d'eau, comme la Savoureuse, ont franchi les seuils de niveau alerte depuis le 3 juin, conduisant à limiter les prélèvements d'eau potable dans les captages alimentant Belfort et sa première couronne.

La tendance météorologique qui se prolonge depuis plusieurs semaines affecte également fortement les sols, dont l'indice d'humidité est similaire aux données normalement observées début août.

Pour les jours à venir, les prévisions météorologiques font apparaître une possibilité de quelques passages pluvieux mais qui ne devraient pas modifier sensiblement la situation.

Dans ce contexte et après consultation de la cellule de suivi opérationnelle et du comité ressource en eau, Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort a décidé par arrêté préfectoral de placer l'ensemble du département en situation d'ALERTE à compter de ce jour.

Ce passage en ALERTE entraîne une première série de mesures de restriction des usages de l'eau qui sont détaillées dans le tableau en annexe.

Parmi les mesures les plus significatives, il convient de noter :

- interdiction de tout arrosage entre 8h et 20h ;
- interdiction du remplissage et de la vidange plans d'eaux ;
- limitations aux possibilités de lavage de véhicules (uniquement avec du matériel haute pression).

Le site Internet PROPLUVIA permet d'accéder à l'ensemble des arrêtés de restriction en vigueur sur le territoire national à l'adresse suivante :

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>



HORAIRES MAIRIE PERIODE ESTIVALE

La mairie sera ouverte au public du 3 juillet au 25 août 2023 aux jours et horaires suivants :

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 15h00 en continu
- Fermé au public jeudi et vendredi

Travaux . . .

Après la fin du chantier du réaménagement du hameau de la Douce, un autre chantier a été réalisé : le réaménagement de la rue du stade. La chaussée, en très mauvais état, a subi une réfection complète, qui s'est accompagnée d'un aménagement de sécurité permettant de réduire la vitesse dans la rue.

Afin de poursuivre l'objectif de réduction de la consommation électrique liée à l'éclairage public, le remplacement de luminaires sodium par des luminaires led avec abaissement de la puissance lumineuse la nuit a été réalisé dans l'ensemble du lotissement du Charme. La même opération sera réalisée durant l'année au lotissement du Berger et le long de la départementale 10 à Froideval. Après cette opération, la commune sera couverte à plus de 80% par des éclairages LED économes en énergie.

Durant l'été, les fenêtres vétustes du 1^{er} étage de la mairie seront remplacées par des fenêtres PVC qui permettront également des économies d'énergie. Cette opération se complètera dans l'année par le remplacement de la chaudière de la mairie, elle aussi vétuste.

Concernant les voiries, une réfection de certaines sections de la rue de Meroux et des voiries du lotissement du Charme est prévue d'ici la fin de l'année. De même les plateaux



IMPLANTATION D'UNE FOURRIERE ET D'UN REFUGE SPA A DANJOUTIN

Le projet d'implantation d'une fourrière animale et d'un refuge SPA dans les bois communaux de Danjoutin, le long de la voie ferrée en contrebas de Froideval se précise.

Une procédure de mise en compatibilité avec le PLU de Danjoutin est en cours. L'ensemble des documents et le détail de la procédure en cours est consultable sur le site internet de la mairie de Danjoutin à l'adresse suivante :

<https://www.mairiedanjoutin.fr/demarches/recueil-des-actes-administratifs-2/>



Tonte à Froideval

Compte tenu de la météo de ce printemps qui a fortement favorisé la pousse des espaces verts, nous avons sollicité une association d'insertion, « passerelle pour l'emploi », pour intervenir pour une partie des tontes à réaliser à Froideval.

Nouveau

La commune s'est dotée de l'application ILLIWAP pour permettre aux habitants de la commune de suivre sur smartphone l'actualité d'Andelnans et d'obtenir les informations prioritaires.

Ainsi l'application ILLIWAP **sera le moyen de communication privilégié** entre la commune et les administrés pour vous transmettre les informations importantes et urgentes.

C'est pourquoi nous vous invitons à télécharger sans attendre cette application.

Cette application est un moyen sûr d'avoir l'information sur votre portable, elle est gratuite et sans publicité.

Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune
À DESTINATION DES CITOYENS

Mairie d'ANDELNANS

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les Infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE**
Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION**
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ**
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

QR Code de la station
Mairie d'ANDELNANS



@90001

C.C.A.S.

Comme chaque été, le CCAS met en place son Plan canicule à partir du 1^{er} juin, afin de protéger les plus fragiles face à des épisodes de grande chaleur.

Les personnes à risque et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont donc invitées à s'inscrire auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), pour bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.

La demande doit être faite par écrit ou par téléphone, par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers. Ce plan concerne en priorité les personnes âgées de 65 ans et plus, ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les personnes handicapées.

En cas de déclenchement du plan canicule par le préfet, le CCAS met en place des mesures spécifiques pour apporter aux bénéficiaires conseils et assistance.

Régulièrement, les membres du CCAS téléphonent aux personnes pour s'assurer de leur bon état de santé et, au besoin, se déplacent pour porter assistance aux personnes fragilisées en leur apportant de l'eau ou en appelant le médecin traitant.

Inscriptions : En mairie au Tél. 03 84 56 12 05



Maëlys, graine de championne !

Championne régionale de tir à l'arc 18m en intérieur, Maëlys s'est vu remettre le trophée « Grains de champion » par l'Office Municipal des Sport de Belfort. Maëlys Schluép, 12 ans, habite au Charme à Andelnans. Elle a découvert le tir à l'arc à l'école d'Andelnans où elle a été scolarisée de la PS au CM2.

En 2020, elle décide de pratiquer ce sport qu'elle n'a plus quitté. Ses qualités et son assiduité lui ont permis d'être trois fois championne départementale en intérieur et deux fois championne régionale.

Elève au collège Mozart, elle fait au mieux pour concilier sa scolarité avec la pratique du tir à l'arc. Elle est soutenue pour cela par ses parents et son jeune frère Augustin.

Par cet article, la mairie d'Andelnans tient aussi à la mettre à l'honneur et la féliciter pour ses performances.

A noter que les CE1 et CE2 de l'école du Grand Bois découvre actuellement ce sport auprès des Archers de la Savoureuse, avec l'entraîneur de Maëlys justement...

De nouveaux champions en perspective !
Bravo à toi Maëlys !



Commission jeunes

Après plusieurs manifestations organisées en 2022 et 2023, la commission jeune souhaite relancer de nouveaux projets à horizon de la rentrée de septembre prochain. Les élus qui la composent ont la volonté de valoriser des propositions qui pourraient être portées par des jeunes de la commune. Ces idées peuvent concerner des manifestations, des aménagements urbains ou sportifs, ou toute autre initiative...

Vous avez des projets ou initiatives à proposer, prenez contact avec Myriam LAYAFI, en charge de cette commission, au 03 84 56 12 05 !

Affaires scolaires



La météo estivale est déjà présente depuis plusieurs semaines, et il est maintenant l'heure des grandes vacances pour nos chers élèves. Une bonne nouvelle d'abord : même si les effectifs prévus pour la rentrée de septembre sont toujours en baisse (79 enfants sont prévus à ce jour), nous avons eu la confirmation par l'Éducation Nationale du maintien de quatre classes à l'école du Grand Bois.

L'équipe enseignante sera composée de Mme GONET, de Mme WILLIG, de Mme NARDON, et de Mme BONTEMPI à la rentrée.

Pour ce qui concerne les locaux de l'école, un placard mural de grande dimension a été installé dans la classe occupée cette année par les grandes sections de maternelle et CP. Les trois classes élémentaires sont désormais pourvues de ce type de mobilier. Outre quelques rafraichissements de peinture cet été, il est prévu pour la rentrée d'aménager un coin lecture dans la classe des CM1-CM2. Des fauteuils ergonomiques seront également installés dans cette classe, dans le bureau de direction et dans le local utilisé par l'atsem.

D'un point de vue budgétaire, le conseil municipal a voté pour maintenir les crédits de fonctionnement affectés à l'école (notamment une dotation de fonctionnement de 43€ par élève scolarisé, un budget d'activité de 500€ par classe, le financement de deux intervenants par semaine durant 1h30, ou encore une subvention à la coopérative scolaire de 8€50 par élève scolarisé). Ces budgets seront complétés par des achats ponctuels (cadeaux de Noël...) ou en cas de demande particulière.

Périscolaire

Concernant l'accueil périscolaire, après une année riche en activités, et après avoir constaté la satisfaction des familles par le biais d'un sondage, nous maintenons notre confiance aux FRANCAS de Haute-Saône pour la gestion du périscolaire de la commune pour l'année scolaire à venir.

Les effectifs accueillis dans le cadre périscolaire ont peu évolué, même si une petite baisse est constatée du fait de la baisse du nombre d'inscrits à l'école. Ce sont ainsi en moyenne une douzaine d'enfants qui sont accueillis le matin, environ trente-cinq enfants qui fréquentent la restauration scolaire, et une vingtaine d'enfants qui sont présents pour l'accueil du soir.

Nous poursuivons de même notre collaboration avec la société API restauration pour la livraison des repas servis le midi, et avec AUTOCARS MARON pour le transport scolaire entre le village d'Andelnans et Froideval.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe éducative, ainsi que nos prestataires pour leur implication et leur travail tout au long de l'année, permettant ainsi le bien-être et la sécurité des enfants qui fréquentent l'école et le périscolaire de la commune.



Le pass Culture

Le pass Culture est une application permettant aux jeunes de 15 à 18 ans de découvrir les offres culturelles géolocalisées, de les réserver et de les payer avec un crédit maximum de 500 euros sur une période de 24 mois.

Ce financement permet d'acheter des places de concert ou de cinéma, des livres, d'accéder à des visites de musées...



La forêt communale : un patrimoine méconnu

Les informations de ces deux pages sont issues d'un entretien avec M. Quentin ROY, garde forestier ONF, que nous remercions.



Quel est le rôle de l'Office National des Forêts (ONF) et celui d'un garde forestier ?

Le rôle de l'ONF, c'est de gérer les forêts publiques, notamment les forêts communales pour le compte des communes. Le rôle du garde forestier

c'est de mettre en œuvre le régime forestier par l'application de l'aménagement forestier qui est renouvelé tous les 20 ans. Cela passe par des coupes pour améliorer les peuplements ou les renouveler et des travaux pour replanter, améliorer les peuplements pour avoir une gestion la plus durable possible sur du long terme.

Quel type de gestion a été mis en place à Andelnans et quelles sont les particularités de la forêt communale ?

La forêt communale est gérée avec un traitement qu'on appelle en futaie régulière. La particularité, comme beaucoup des forêts du secteur, c'est que ces forêts ont été converties d'un ancien taillis sous futaie, qui est un autre mode de traitement de la forêt.



Quels sont les critères pour marquer les arbres qui seront vendus ?

Tout dépend si on est dans une optique d'amélioration du peuplement ou dans une optique sanitaire pour enlever les arbres malades ou dépérissant ou encore dans un objectif de renouvellement d'une parcelle.

Dans une optique sanitaire, nous marquons les arbres les plus malades. Pour des coupes sur une parcelle, nous essayons de favoriser les arbres qui sont les plus valorisables : droits, avec un bon développement, un axe bien droit, un pied développé et de favoriser un mélange d'essence. On enlève les arbres fourchus, avec beaucoup de branches basses, mais en tempérant l'intensité des coupes.

La durée de vie d'un peuplement est d'environ 150 ans et il faut au moins 6 à 8 coupes d'améliorations en moyenne à 10 ans d'intervalle pour arriver à un bon résultat.

Pour les coupes de régénération, les critères sont différents, c'est notamment la répartition des semenciers, enlever les plus gros houppiers (*partie supérieure d'un arbre au delà de la découpe bois d'œuvre*) pour amener de la lumière au sol pour que les semis se développent, avec des coupes échelonnées tous les 2-3 ans.

Quelles sont les essences d'arbres présentes dans la forêt communale ?

- Chêne rouvre ou pédonculé 43%
- Hêtre 19%
- Charme 19%
- Epicéa commun 6%
- Autres feuillus 12%
- Autres résineux 1%



Quelle est la superficie du bois communal ?

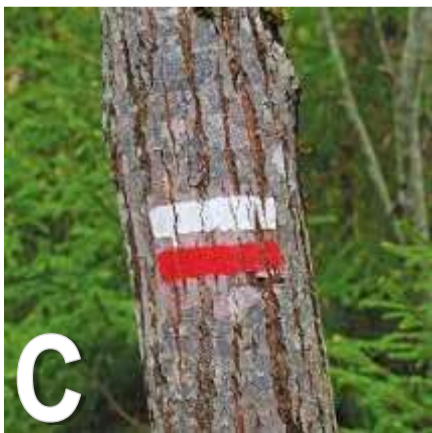
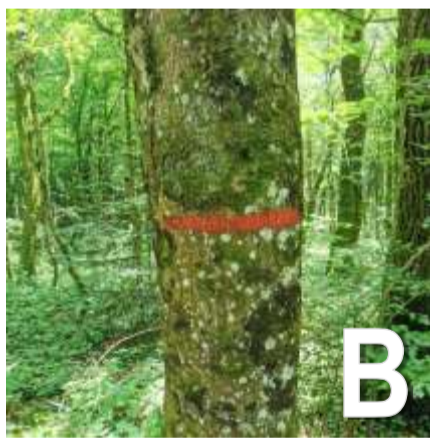
La superficie totale est de 124,93 hectares. Cette superficie a évolué notablement à la fin de l'année 2011 avec l'achat par la commune à la famille Viellard de 39 hectares de forêt situés à Froideval.

QUIZ

Saurez-vous reconnaître la signification de ces marquages que vous pouvez retrouver sur les arbres de la forêt communale ?

Associez la photo à la réponse correspondante.

(réponse en fin de page suivante!)



Fait-on encore aujourd'hui des coupes à blanc dans les forêts communales ?

D'une manière générale, c'est quelque chose que l'on essaie d'éviter. Par contre, techniquement, ces coupes pourront être amenées à se reproduire en cas d'impasse technique (attaque importante de parasites ou sécheresse très importante qui fait dépérir tout un peuplement...)

Une coupe rase peut aussi être nécessaire quand il n'y a plus assez d'arbres semenciers sur une parcelle pour la renouveler avec les semis d'essences en place.

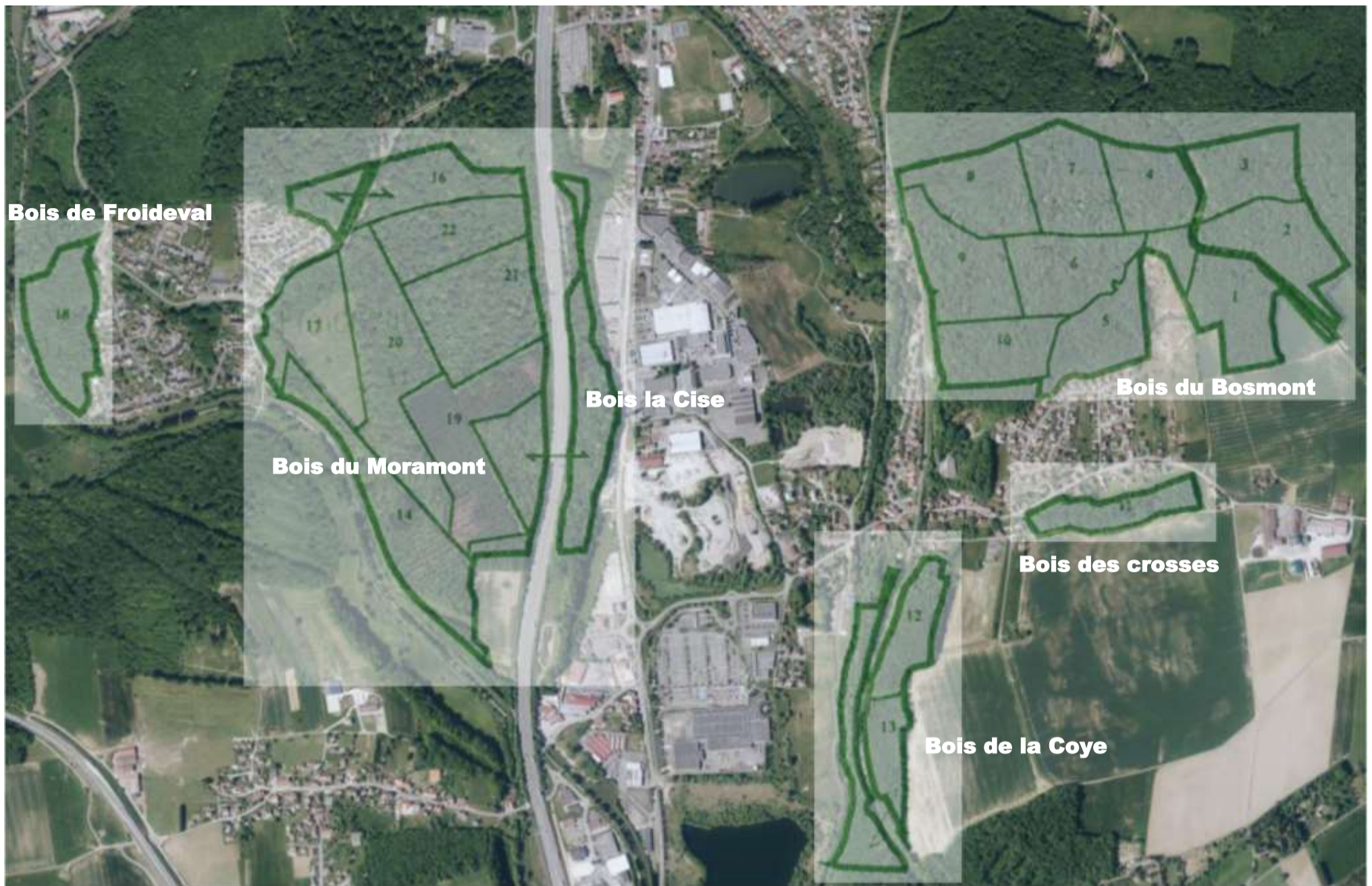
Le but de la gestion est d'essayer de renouveler la forêt par des coupes progressives, pour amener la lumière au semis afin d'avoir des semis naturels qui poussent, qui seront complétés par des plantations pour enrichir la diversité d'essences ou de planter des essences plus résistantes à la sécheresse par exemple (la parcelle 17 de la commune a été plantée en chêne sessile).

QUIZ

Quizz : les réponses !

1. Les traits rouges peints sur les arbres montrent les limites entre deux propriétaires forestiers (communes ou particuliers)
2. Les simples ou doubles-flèches peintes en blanc montrent les chemins à suivre pour les engins de débardage
3. Les numéros visibles correspondent aux références des parcelles (22 parcelles forestières sont délimitées sur la commune)
4. Deux rectangles de peinture horizontaux ou des plaques apposées sur les arbres montrent les itinéraires balisés de randonnée (GR...)

Plan de situation



Pouvez-vous nous parler de l'interdiction de déposer des déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbres) dans la forêt ?

D'abord, les déchets verts sont considérés par la loi comme des déchets et donc leur dépôt en forêt est interdit à ce titre. La législation prévoit que ces déchets doivent être déposés dans les déchetteries ou dans des bacs destinés spécialement à ces déchets.

Le particulier peut gérer les déchets verts sur sa parcelle avec un composteur ou un broyeur.

Déposer ces déchets dans la forêt est puni d'une amende de 135€ si le dépôt est manuel et jusqu'à 1500€ d'amende si le dépôt est fait à l'aide d'un engin (pour les professionnels, les peines prévues sont encore plus lourdes).

Par ailleurs, le dépôt de ces déchets perturbe l'écosystème car des plantes de jardin deviennent invasives (comme la



A quoi reconnaît-on un arbre malade ?

Plusieurs signes permettent de les reconnaître, cela peut-être ce que l'on appelle la défoliation (beaucoup moins de feuilles qu'un arbre sain), la mortalité des branches (des grosses branches qui sèchent) ou encore la présence de champignons, de taches noires ou de fendillement de l'écorce notamment au pied.

Quelles essences sont principalement touchées ?

Malheureusement pas que les résineux comme on pourrait le penser. L'un des facteurs majeurs aujourd'hui sont les sécheresses qui se répètent et également les parasites, comme le scolyte pour les résineux, qui se développe plus facilement avec les températures clémentes que nous connaissons dorénavant et sur des arbres affaiblis qui peuvent moins se défendre.



Solutions : A3 - B1 - C4 - D2

Visite du Préfet

Comme il le fait pour toutes les communes de plus de 1000 habitants, le préfet du Territoire de Belfort, Raphaël Sodini, est venu rencontrer les élus mercredi 7 juin de 14h30 à 16h30.

Il a échangé avec la municipalité pour connaître davantage notre commune et ses activités. Il lui a été présenté les différents projets réalisés ainsi que ceux programmés dans les années futures.

Le Préfet a ensuite visité la commune d'Andelnans, principalement les derniers travaux entrepris et financés partiellement par l'état, les nouvelles voiries du hameau de La Douce ainsi que la médiathèque, le Pôle Éducatif et Culturel et l'école du Grand Bois.



Kitritou répond à toutes vos questions sur les déchets

Vous ne savez pas quoi faire d'un de vos déchets ?

Vous voulez consulter votre calendrier de collecte ?

Kitritou vous donne toutes les informations nécessaires pour bien trier !

Kitritou est incollable sur les déchets. Mais qui est Kitritou ? C'est un sympathique petit écureuil, et désormais l'assistant de tous les habitants du Grand Belfort !

Grâce à lui, les informations liées au tri sont centralisées et plus accessibles. Si vous vous posez une question au moment de trier, demandez-lui, et il vous transmettra tout ce que vous devez savoir. Il met à votre disposition des informations pratiques concernant notamment les déchetteries et les structures de l'économie circulaire, et une carte localisant les points de collecte.

Kitritou vous attend en bas à droite de toutes les pages de la rubrique déchets, sur le site grandbelfort.fr.



Médiathèque ...



Période estivale :

La médiathèque sera ouverte tout le mois de juillet :

- les mercredis de 14h00 à 17h00
- les samedis de 10h00 à 12h00

Fermeture du lundi 31 juillet au dimanche 27 août 2023

Jouer, s'exprimer, gesticuler, se mettre en scène...

Dans le cadre d'ateliers de partenariat école/ médiathèque, la classe des CE1-CE2 de Mme Harter a travaillé avec Christelle sur « comment jouer une saynète ? »

Les élèves se sont déplacés dans les autres classes de l'école du Grand Bois pour présenter : des contes (comme Barbe Bleue, Boucle d'or, le Petit Chaperon rouge...) des Fables (Le Corbeau et le Renard, Le loup et les sept chevreux, le Laboureur et ses enfants) des lectures d'histoires pour les petits, mais aussi des blagues et devinettes... Chacun a interprété son personnage face à un public conquis. Une belle façon d'apprendre à parler devant ses camarades et d'avoir confiance en soi !



Histoire d'eau...

En 1877 et 1878, furent soumissionnés la construction de 2 puits communaux dont on ignore les situations.

Le premier fut terminé et réceptionné difficilement en 1882 car il fallut trouver l'eau 10 mètres plus bas que la profondeur estimée de 14 mètres.

Le deuxième fut terminé en début 1881 sans problèmes avec une profondeur de 14 mètres.



Fin 1897, M. Papa vend à la commune un terrain en forme de triangle situé à l'angle des rues actuelles de la forêt et de celle qui montait vers les ateliers municipaux avant l'édification de la voie ferrée :



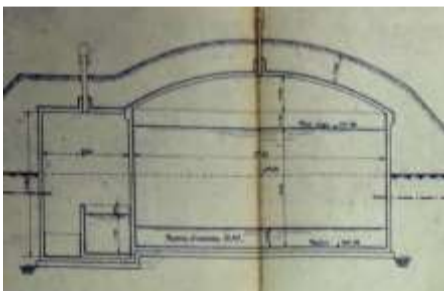
Le projet d'alimentation devient « moderne » :

La source de la fontaine est captée dans un réservoir protégé dont le bâtiment existe encore de nos jours. Deux pompes sont installées pour remonter l'eau dans un réservoir de 120 mètres-cubes en haut du village.

Ce qui permet l'alimentation en eau potable des habitations et de 10 poteaux d'incendie.



Un système automatique d'ajout d'eau de javel en fonction du débit était installé dans le bâtiment. Une intervention humaine était nécessaire pour recharger l'eau de javel périodiquement.



COMMUNE D'ANDELNANS
MEMOIRE EXPLICATIF, JUSTIFICATION DES DISPOSITION PROJETEES, RECAPITULATIF DES DEPENSES

- Objet du projet - La présent projet a pour but l'alimentation en eau potable du village d'ANDELNANS (Territoire de Belfort).
Il comprend : le captage d'une source, la construction d'un réservoir d'accumulation avec station de pompage, l'élévation des eaux et leur emmagasinement dans un réservoir de 120 M3 de capacité, enfin leur distribution dans l'agglomération par 4 bornés-fontaines et 5 poteaux d'incendie.

- Population.- ANDELNANS compte actuellement 300 habitants. On prévoit que la population atteindra 350 habitants. C'est ce dernier chiffre qui a servi de base à la rédaction du projet.

- Alimentation actuelle - L'agglomération est actuellement alimentée en eau d'une fusion médiocre.

La Source de la Fontaine dessert la partie Est du village.
Dans la partie basse, des puits ont été forés pour capter les eaux de la nappe alluviale aquifère constituant le sous-sol de la plaine arrosée par la Savoureuse.
Il existe également quelques puits creusés dans les calcaires fissurés surplombant la rive gauche de la rivière.
Situés à proximité des maisons, tous les puits sont contaminés par les infiltrations des eaux résiduelles.
D'une manière générale, les eaux consommées par les habitants d'ANDELNANS se révèlent suspectes exception faites pour celles puisées à la source de la fontaine.
Cette situation fâcheuse préjudiciable à la santé et au bien-être de la population, préoccupe la municipalité qui a décidé de mettre à l'étude et de réaliser un projet rationnel d'adduction d'eau potable, assurant à la totalité des habitants la distribution sous pression d'une eau pure et abondante.
Un service d'incendie doit en outre permettre de parer à toutes les éventualités de sinistre.

a) Cube journalier à prévoir .- Les besoins en eau du village d' ANDELNANS peuvent s'évaluer journallement comme suit :

350 habitants, à raison de 120 litres par habitant	0,120 x 350 = 42 m3	
120 têtes de bétail	0.050 x 120 = 6 m3	Total 48 m3

48 m3 en 24 heures correspondent à un débit uniforme de 0.55 litre seconde

Régime de la Source de la Fontaine.- Le débit de la Source de la Fontaine, qui est de l'ordre de 1 litre par seconde à l'étiage, permet donc de satisfaire tous les besoins domestiques et agricoles.

Analyse des eaux.- L'analyse chimique des eaux a fait ressortir leur minéralisation acceptable et si l'analyse bactériologique accuse la présence de 20 B.Coli dans un litre d'eau, on peut attribuer ce fait au défaut de protection des abords de l'émergence.

d) Situation de la Source.- La Source de la Fontaine sort des calcaires séquanais et à la base d'une paroi verticale de plusieurs mètres de hauteur.
Les abords de l'émergence et la majeure partie du bassin alimentaire immédiat font partie d'un communal. Tout pacage sera interdit désormais sur ce terrain aride qui se boisera naturellement.

.....
Il est surtout indispensable de protéger les eaux captées contre les souillures extérieures
Pour réaliser aussi parfaitement que possible cette protection et la rendre vraiment efficace, il a été prévu l'établissement d'un revêtement béton avec chape supérieure étanche recouvrant complètement la galerie et s'étendant de part et d'autre à la distance convenable.

Vers 1970, un surpresseur sera installé dans ce bâtiment pour alimenter les maisons hautes du village.

Au début des années 80, la commune sera reliée au réseau urbain par l'intermédiaire d'une prise d'eau sur le feeder reliant Mathay à Belfort. La source ne servira plus qu'à alimenter le lavoir près de la « petite école ».

A l'autre bout du village, au hameau de Froideval, il n'y avait qu'une ferme, à côté de l'église des antonins, qui était alimentée par une source.

La source existe toujours et coule derrière l'ancienne église ou ancien restaurant « Chez Raymonde »

En 1965 commença la construction de l'Assise et de son château d'eau. Celui-ci était alimenté par la station de traitement de Belfort.

En 1974 commença la construction du hameau du Berger, la source de la ferme fut presque perdue et à tout le moins polluée à cette époque suite aux terrassements. Le hameau du Berger était alimenté par le château d'eau.

En 1977, La Douce sort de terre, le château d'eau tient bon mais bientôt, Le Berger fut séparé et relié directement au feeder qui passe juste derrière. Vers 2010, un surpresseur est installé dans le château d'eau pour alimenter L'Assise et La Douce.

Puis, récemment, le château d'eau arrêta son travail de remplissage / vidange et une alimentation permanente fut établie depuis la station de traitement de Belfort pour ces deux hameaux.



André Aubert

Sources : M. Bernard Lepaul, son aide, son expertise et sa mémoire.
Documents des archives départementales de Belfort.

Vie associative

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes organisera son traditionnel vide-greniers
dimanche 17 septembre 2023
entre la Mairie et le stade de football

Inscriptions des exposants à la Mairie d'ANDELNANS dans la limite des emplacements disponibles. (N° de carte d'identité obligatoire)

Pour tout renseignement, contactez la Mairie d'Andelnans.
Tél.: 03 84 56 12 05

Pour ne pas perturber l'organisation du vide-greniers, la circulation sera réglementée à Andelnans : la rue Ehlinger sera fermée entre la Mairie et le stade de football de 6h00 à 19h00.



La Ronde du Bosmont

Belle réussite de la course Running 2023 de la Ronde du Bosmont du lundi 10 avril dernier (lundi de Pâques). Près de 130 athlètes ont participé à cette course nature de 10,6 km entre Andelnans et Danjoutin via le bois du Bosmont.

Un grand merci aux bénévoles d'Andelnans et de Danjoutin pour leur participation dans l'organisation de cette manifestation sportive annuelle.



Semi Marathon du LION

CHAMPIONNAT DE FRANCE
SEMI MARATHON
INTERNATIONAL
« LE LION »
traversera notre Village

**dimanche
24 septembre**



Le Comité des Fêtes organisera le ravitaillement du championnat de France de Semi-Marathon international. Pour le bon déroulement de ce ravitaillement à 5 kilomètres avant l'arrivée, nous sollicitons la participation des habitants d'Andelnans et des membres des associations.

8h00: Installation de la sono et des tables de ravitaillement
8h30: Fermeture des routes et mise en place des signaleurs

8h45: Départ de la course dames « La Féline »

9h45: Passage des premiers coureurs du 10 km

10h45: Passage des premiers coureurs du semi marathon

11h30: Rangement et nettoyage puis pot de l'amitié offert par la Mairie aux bénévoles et « Casse croûte » à la Mairie

Attention ! Certaines rues du Village (rue de Danjoutin et rue Ehlinger) seront interdites à la circulation à partir de 8h30 et cela, jusqu'à 1/2 heure après le passage du dernier participant.

A.H.F.

En 2023, l'AHF a proposé des services aux habitants des hameaux (prêt de matériel, contrat d'entretien de chaudière, etc.) et a organisé des animations festives et conviviales tout au long de l'année.

Le 17 février, nous avons tenu l'assemblée générale devant bon nombre de nos adhérentes et adhérents. Les rapports moraux et financiers de 2022 ont été tenus et l'association a accueilli 3 nouveaux administrateurs : bienvenue à vous !



Le samedi 18 mars était la journée idéale pour fêter la fin de l'hiver.

Vous étiez plus de 40 volontaires, mobilisés pour nettoyer les abords de notre village : vous avez récolté un camion entier de déchets, et fait quelques belles prises dans le Grand Bois et au bord du canal : Merci pour votre action, Froideval s'est fait tout beau pour accueillir le printemps !

Le vendredi 28 avril, la fête des voisins a dû être reportée à cause du mauvais temps.

Heureusement, vous aviez gardé vos meilleures recettes et une belle et douce soirée « fête des voisins » a eu lieu le 2 Juin.



D'autres activités sont en préparation: le dimanche 11 juin, le rallye pédestre a été organisé dans la vallée de la Doller - en vélorail et en chaussures - cette excursion alsacienne a fait le plus grand bien aux participants!

Cet été vous serez invités à tester vos talents de boulistes, lors du tournoi de pétanque qui aura lieu le 9 juillet. Une excursion sera proposée après la rentrée à nos chers enfants, le dimanche 10 septembre.

Nous vous réservons aussi de belles surprises pour la fin d'année, avec probablement une après-midi jeu lorsque les jours se feront plus courts, ainsi qu'une manifestation pour fêter la fin d'année !

En attendant, n'hésitez pas à nous soumettre vos idées et à nous rejoindre en adhérant à l'association. Et si comme nous, vous appréciez la convivialité, pourquoi ne pas nous aider en rejoignant les bénévoles de l'AHF ?

Club Soleil d'Automne ...

Club Soleil d'Automne



Mars a vu renaître le succès de notre repas dansant. Heureux de se retrouver dans une ambiance festive, les danseurs ont évolué et profité de l'orchestre Claudie et Bernard.

Après un passage au restaurant « Le Tea-Break » où tous ont apprécié la friture, l'Italie et le soleil nous attendaient. Direction Bellaria et l'hôtel ACQUA

MARINA. Tous les participants ont profité du restaurant, de la piscine, et des prestations de l'établissement. S'imposait une visite de SANTARCANGELO et ses mystérieuses grottes, ainsi que la journée passée à SAN MARINO, plus ancienne petite république du monde. Cette semaine décontractée et très ensoleillée laissera de nombreux souvenirs.

Suivra l'excursion aux bisons de SACCHURON, et nous terminerons la première partie de l'année par le repas au Fort de Vézelois.

Bonnes vacances à tous, profitez de l'été et du soleil.



A.S.D.A.M.



Le premier semestre 2023 fut riche en émotions et événements.

Le club a reçu, notamment en présence de Maxence Prévot, gardien de but du FC Sochaux Montbéliard, un double Label : club espoir pour l'école de foot et le label de bronze pour l'école de foot féminine.

L'ASDAM a permis aux enfants de 6 à 13 ans de participer, en avril 2023, à son stage multi-activités (football - mini-golf - bowling - néo laser) organisé par Philippe FAUDOT et encadré par de nombreux bénévoles.

Le traditionnel vide greniers qui a eu lieu le 18 mai 2023 fut une superbe journée ensoleillée grâce à la présence de nombreux exposants et visiteurs et au travail titanesque de tous les bénévoles.

Notre saison sportive 2022/2023 s'est terminée par le tournoi de sixte le dimanche 25 juin dernier, en fêtant son dixième anniversaire.

L'ASDAM, club de football familial et chaleureux, ouvre ses portes à tous les joueuses(eurs) licenciés ou non, débutants ou confirmés.

A.G.V.B.

L'équipe de l'Association Gymnastique Volontaire Belfortaine (AGVB) termine cette année sportive avec satisfaction. Chaque pratiquant a pu réaliser les exercices proposés à son rythme et ainsi améliorer son capital bien-être dans une ambiance conviviale. Les membres du bureau remercient les adhérents pour leur fidélité, leur assiduité ; les animatrices Florence et Karine pour leur qualité d'encadrement et Françoise pour sa disponibilité et son engagement.

Toute l'équipe de l'AGVB vous souhaite de bonnes vacances pour profiter de ces moments agréables avec votre famille, vos amis et vous attend nombreux à partir du 11 septembre 2023 pour la reprise des cours. Un courriel d'information vous sera transmis.

Pour rappel :

- mercredi de 9 h 30 à 10 h 30
Gym Bien Vieillir avec Florence,
- jeudi de 18 h 45 à 19 h 45
Gym Adultes avec Karine,
- vendredi de 9 h 30 à 11 h
Marche avec Françoise.



L'équipe AGVB

Carte Avantages Jeunes

La carte avantages jeunes est pour toi !...

Plus d'une centaine de bons plans sont proposés en Bourgogne Franche-Comté avec la **carte Avantages Jeunes** pour découvrir la culture, le sport. Elle permet de profiter de réductions au cinéma, aux spectacles,

Cette carte est proposée par la municipalité aux jeunes de la commune, nés entre 2003 et 2012 inclus.

Le prix d'achat de la **carte Avantages Jeunes est de 2€ (pour un prix d'acquisition par la mairie de 9€, soit une participation de la commune à hauteur de 7€).**

Les jeunes intéressés peuvent venir la chercher au secrétariat de la mairie, à partir du **lundi 4 septembre et jusqu'au vendredi 13 octobre, dans la limite du stock disponible.** Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité, d'une photo et des 2€ demandés, ainsi que d'un justificatif de domicile).

Pour davantage de renseignements, consultez le site

www.jeunes-fc.com



S'adresser à Danjoutin pour avoir les disponibilités pour cet été et les possibilités pour les vacances d'octobre.

La commune continue à s'associer avec le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Danjoutin durant les vacances scolaires d'été 2023, les petites vacances et les mercredis.

Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat de la **Mairie de Danjoutin** où les formalités vous seront données.

Une participation financière de la commune d'Andelnans vous permettra de bénéficier des tarifs prévus pour les Danjoutinois et non des tarifs « extérieurs ».

Culture ...

MÉDIATHÈQUE
andelnans



Lecture d'été !

« Les femmes du bout du monde »
de Mélissa Da Costa

Des émotions fortes, bouleversantes... L'histoire de ces femmes ne peut que vous toucher en plein cœur.

Mélissa Da Costa nous offre un voyage inoubliable à travers des paysages d'une stupéfiante beauté, aux côtés de personnages inspirés et inspirants. Un nouveau roman magistral et une ode à la liberté.



Recette ■ ■ ■

Keftas de poulet, sauce au concombre



La famille débarque ! Quelques amis aussi... Découvrez une recette simple à partager pour les longues soirées d'été !

PREPARATION : 20 min
Cuisson : 8 minutes sur plancha
Pour 4 personnes

500 g de blancs de poulet ; 6 feuilles de menthe ; 10 feuilles de coriandre ; 15 feuilles de persil ; 1 citron vert ; 10g de racine de gingembre ; 1 gousse d'ail ; 1/2 concombre ; 2 yaourts grecs ; 5cl de lait ; 1 jaune d'œuf ; 2 tranches de pain de mie ; 1 pincée de raz-el-hanout ; 2 c. à soupe d'huile d'olive ; sel ; poivre

1. **Préparez les keftas.** Trempez les tranches de pain de mie dans le lait quelques minutes. Taillez les blancs de poulet en morceaux.
2. **Mixez la volaille** avec le gingembre épluché, la menthe, la coriandre, le jaune d'œuf et le jus du citron vert. Assaisonnez avec du sel, du poivre et le raz-el-hanout. Essorez le pain et ajoutez-le. Mixez. Formez des boulettes de farce allongées et glissez-les sur des piques. Faites-les griller sur une plancha graissée 8 minutes en les retournant une fois.
3. **Réalisez la sauce.** Taillez le concombre en brunoise, sans les pépins. Ciselez le persil. Hachez l'ail. Mélangez les yaourts avec l'huile d'olive, l'ail haché, le persil et le concombre. Assaisonnez. Réservez dans un bol.
4. **Servez les keftas avec la sauce.** Ils seront délicieux accompagnés d'une salade fraîcheur.

Sortir ■ ■ ■



VIDE GRENIERS

aura lieu entre la Mairie
et le stade de football

dimanche 17 septembre
de 8h00 à 17h00

BUVETTE - PETITE RESTAURATION
Inscriptions au secrétariat de Mairie
☎ 03 84 56 12 05



Championnat de France SEMI MARATHON LE LION

dimanche 25 septembre
Passage des coureurs
au centre du Village d'Andelnans
Départ Course femmes
LA FÉLINE SOLIDAIRE » à partir de 8h45



JEU QUIZ

Flashez le QR code
et amusez-vous
en vous testant
sur les informations
contenues dans ce journal



<https://diqistorm.app/p/248851>

Agenda

- **Mercredi 5 juillet 2023:**
Atelier créatif (enfants à partir de 6 ans) à 15h à la médiathèque
- **Dimanche 9 juillet:**
Tournoi de pétanque de l'AHF
- **Dimanche 10 septembre:**
Sortie des enfants organisée par l'AHF
- **Dimanche 17 septembre :**
Vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 24 septembre :**
Départ course féminine La Féline
Ravitaillement du Semi-Marathon Le LION

NOUVEAUX HORAIRES D'ÉTÉ

La mairie sera ouverte au public pour la période estivale du 3 juillet au 25 août 2023 aux jours et horaires suivants :

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 15h00 en continu
- Fermé au public jeudi et vendredi

mairie pratique

Mairie d'ANDELNANS

☎ 03 84 56 12 05

@ : mairie@andelnans.fr

Site internet de la commune :

<http://www.andelnans.fr>

Application illiwap: Maire d'Andelnans

Horaires habituels d'ouverture de la mairie (hors période estivale) :

Lundi, mardi, mercredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
FERMÉE au public le jeudi après-midi
et le vendredi

Médiathèque :

☎ 03 84 22 69 95

@ : mediatheque@andelnans.fr

Ouverture mois de juillet
mercredi 14h00 à 17h00
et samedi de 10h à 12h

Fermeture du 31 juillet au 27 août 2023

Ateliers municipaux :

☎ 09 63 62 42 85

@ : ateliers@andelnans.fr

Services Périscolaires (accueil
périscolaire, restauration scolaire,
transport scolaire) :

☎ 03 84 22 61 44

@ : andelnans@francas70.fr

Bulletin d'informations municipales
n°23 - Juillet 2023

Directeur de la publication : Yves COILLOT

Rédaction : commission bulletin municipal

Mise en page : Christelle EHRHART, Yves COILLOT

Comité de rédaction : Pascale AUBERT, Myriam LAYAFI, Christelle EHRHART, Carole WASBAUER

André AUBERT, Alain GOURONNEC, Aurélien MONNOT, Bernard MAUFFREY, Patrick GUY, Yves COILLOT.

Impression: Schraag Imprimerie à Belfort

imprimé sur papier recyclé, labellisé Imprim'Vert avec des encres sans COV (Composés Organiques Volatiles)